

COTELUB INFO #30

AMENAGEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - PCAET - FILIERE BOIS - PARTENARIAT ECO



L'étang de la Bonde fait actuellement l'objet d'importants travaux d'aménagement portés par Cotelub dont l'objectif est de sécuriser et de maîtriser le développement touristique de ce site exceptionnel au cœur du territoire du sud Luberon. Le président de Cotelub, Robert Tchobdrenovitch et Géraud de Sabran Pontevès, délégué au tourisme, font le point sur ce projet dont la première phase sera opérationnelle en mai.

Niché dans les terres du Sud Luberon, l'étang de la Bonde dort paisiblement entre les communes de Cabrières d'Aigues, Sannes et La Motte d'Aigues. Espace naturel remarquable d'un hectare et demi, l'étang de la Bonde est un sujet central du projet de territoire porté par la communauté territoriale sud Luberon pour presque 2 millions d'euros.

C'est en juillet dernier que les travaux de la première phase ont débuté par la mise en sécurité du site avec la création d'un lieu-dit « La Bonde » pour permettre de limiter la vitesse à 50 km/h, d'une aire de stationnement de près de 180 places mais aussi d'une aire d'accueil conviviale avec vue sur l'étang, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux nombreuses familles accompagnant leurs jeunes enfants en poussette. Cette phase comprenait également la création d'un chemin piéton. Des premiers aménagements qui seront opérationnels au mois de mai. « L'étang de la Bonde est un petit joyau au centre de notre intercommunalité, il est aujourd'hui au cœur de notre projet de territoire » explique le président de Cotelub Robert Tchobdrenovitch. « Ce site, très fréquenté par les habitants

mais aussi par les touristes était particulièrement accidentogène en l'absence d'aménagements. Il était fondamental de se réapproprier du foncier et de requalifier cet espace. Nous avons donc acquis des parcelles pour pouvoir maîtriser, de manière raisonnée, l'accès à l'étang, le développement touristique du site et en préserver son environnement. Cotelub est également aujourd'hui propriétaire d'une partie du bassin lui-même. Les travaux sont quasiment finalisés et nous prévoyons une phase 3 d'aménagement de la plage et de ses abords qui, je l'espère, sera terminée à la fin de mon mandat ». Un souhait partagé par Géraud de Sabran Pontevès qui veut rendre à l'étang de la Bonde, « toute sa beauté ». Pour l'élu qui œuvre depuis plus de 15 ans à démontrer



l'intérêt public de la protection de ce site, ce projet d'envergure permettra de « renouer le dialogue entre l'humain et la nature ». « La mission de Cotelub est de valoriser cet espace naturel qui est un bien commun et qui se doit d'être préservé ».

Atelier Lieux et Paysages choisi pour un projet en harmonie avec le paysage

Installé à Cadenet, Atelier Lieux et Paysages a imaginé la première phase des travaux d'aménagement avec comme double exigence : le respect de l'environnement et la sécurité. La phase 1 qui comprend donc le parking, la traversée de la route départementale et l'entrée du site « se veut fonctionnelle et sécuritaire » note l'architecte Hélène Bensoam. « Nous avons souhaité utiliser des matériaux les plus naturels possibles. La partie dédiée aux places de parking, réalisée en terre et pierres, damée et perméable. Les voies sont en béton désactivé et enfin, pour l'aire d'accueil, l'entrée de site qui a pour vocation d'accueillir et d'informer, nous avons utilisé pour le sol du sable et du bois ».



Le soutien aux commerçants avec click en Cotelub

En cette période de crise sanitaire, Cotelub a lancé en décembre dernier, une plateforme en ligne pour soutenir l'activité économique. Aujourd'hui, 35 commerçants (primeurs, fleuristes, restaurateurs, artisans, créateurs...) du territoire et plus de 1100 produits sont recensés pour permettre aux habitants de faire leurs achats grâce au paiement en ligne par carte bancaire.

Article complet sur : [cotelub.fr/developpement éco](http://cotelub.fr/developpement_éco)



Eco-défis des commerçants et artisans

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) adopté fin janvier par les élus de Cotelub et de la CCPAL et il a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Le plan climat a notamment fixé comme objectifs que 51% des entreprises de Cotelub soient sensibilisées aux actions de sobriété énergétique (d'ici 2030) et pour la CCPAL, 50% des entreprises de son territoire.

Dans ce cadre-là, une première opération, désignée Eco-défis, sera prochainement mise en place. Fondée sur la base du volontariat, elle a pour objectif d'encourager les commerçants et les artisans dans des démarches de développement durable.

Article complet sur : [cotelub.fr/transition energetique](http://cotelub.fr/transition_energetique)



Les forêts du territoire certifiées développement durable

Après l'incendie de 2017, Cotelub a été la première intercommunalité de France à s'engager dans la certification (PEFC) de ses massifs pour une gestion durable et raisonnée. Concrètement, la communauté territoriale a créé un Fonds de concours pour soutenir financièrement ses communes-membres dans l'entretien et l'accès des massifs forestiers, notamment pour leur défense contre les incendies. Le but est également de supprimer un certain nombre d'arbres d'une parcelle pour permettre une meilleure croissance des arbres restants. Aujourd'hui, 13 communes de Cotelub sur 16 ont fait la démarche de la certification PEFC (Programme européen des forêts certifiées) ...

Article complet sur : [cotelub.fr/developpement éco](http://cotelub.fr/developpement_éco)



La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

Fin mars, Cotelub est devenue autorité organisatrice de la mobilité (AOM). L'objectif de cette nouvelle compétence prévue par la Loi d'orientation des mobilités est de développer des offres de déplacement plus propres et moins coûteuses pour améliorer le quotidien des habitants du territoire du sud Luberon et ainsi limiter l'usage individuel des véhicules. Cette prise de compétence confère à la communauté de communes, la légitimité d'entreprendre tous projets en matière de déplacements (à l'exception des transports en commun et scolaires qui demeurent une compétence de la Région) à l'échelle de son territoire, ...

Article complet sur : [cotelub.fr/amenagement du territoire](http://cotelub.fr/amenagement_du_territoire)



Initiative sud Luberon : un acteur économique essentiel

Depuis un mois, la plateforme Initiative Sud Luberon (ISL) a intégré la Pépinière d'entreprise Cotelub pour être au plus près des acteurs économiques du territoire mais aussi de son partenaire privilégié qu'est la communauté territoriale sud Luberon qui soutient à hauteur de 6000 € l'association chaque année. En cette période de crise sanitaire, la présence de la plateforme Initiative Sud Luberon est plus qu'essentielle pour accompagner les créateurs d'entreprises et soutenir ceux qui rencontrent des difficultés. « ISL fait partie d'un réseau de 219 plateformes en France (Réseau Initiative France). Sa mission principale est de proposer des financements à taux zéro pour les créateurs d'entreprises » explique le directeur de la structure David Pianetti qui a développé bien d'autres services ...

Article complet sur : [cotelub.fr/developpement éco](http://cotelub.fr/developpement_éco)

LE CHIFFRE

163

C'est le nombre de téléphones portables hors d'usage, collectés par les collégiens dans le cadre du label E3D au collège Albert Camus.

L'INFO EN +

Découvrez [geovelo.fr](https://www.geovelo.fr) une application pour sécuriser les déplacements à vélo sur le territoire et bien au-delà.

Directeur de publication : Robert Tchobdrenovitch
Photos : Vincent Agnès - Cotelub
COTELUB : Parc d'activités Le Revol
128, ch. des vieilles vignes - 84240 La Tour d'Aigues
Tél. 04 90 07 48 12